

Service des affaires corporatives
Direction du greffe
275 rue Notre-Dame Est Bureau R-134
Montréal Québec H2Y 1C6
Téléphone : (514) 872-3770
Télécopieur : (514) 872-9964
www.ville.montreal.qc.ca

Le 10 octobre 2006

Objet : *Bilan de l'application de la réglementation sur la salubrité des logements*

Madame, Monsieur

Je suis heureuse de vous inviter à participer, au cours des prochaines semaines, à une consultation publique de la Commission sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement et le transport collectif au sujet de la salubrité et l'entretien des logements à Montréal.

Dans le but d'assurer des conditions de logement acceptables pour tous les Montréalais et Montréalaises, le conseil de la Ville de Montréal a adopté, en 2003, le *Règlement sur la salubrité et l'entretien des logements* (03-096). Ce règlement s'applique aux 760 000 logements du territoire.

Soucieuse d'évaluer la portée de ce règlement, l'administration municipale a mandaté la commission afin de procéder à des audiences publiques sur le bilan de l'application, depuis juin 2003, de ce règlement et recevoir les questions, commentaires et mémoires du public. La commission tiendra une première séance le jeudi 26 octobre 2006, à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 275, rue Notre-Dame Est. À cette occasion, les responsables du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de la Ville de Montréal dresseront le bilan de l'application de la réglementation sur la salubrité des logements et une période de questions suivra. La commission accueillera les mémoires et les commentaires lors de la deuxième séance, le jeudi 16 novembre 2006, à 19 h, au même endroit.

Toute personne désireuse d'intervenir sur le thème abordé pourra s'inscrire 30 minutes avant chacune des séances. Les personnes ou les groupes qui désirent déposer un mémoire sont priés de s'inscrire par téléphone au 514 872-3770 avant 17 h, le vendredi 10 novembre 2006 ou par courriel à l'adresse suivante commissions_greffe@ville.montreal.qc.ca

La commission analysera l'ensemble des mémoires et commentaires reçus et adoptera ses recommandations au cours de la troisième séance, le mardi 28 novembre 2006, à 16 h 30, au même endroit. Par la suite, ces recommandations seront déposées au conseil municipal.

Pour donner aux actions de la Ville les meilleures orientations possibles, la commission a besoin de connaître les points de vue et d'entendre les idées de tous ceux et celles qui s'intéressent à la question du logement à Montréal. C'est pourquoi je vous invite à participer activement à cette assemblée publique.

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées

A handwritten signature in cursive script that reads "Manon Barbe".

Manon Barbe
Présidente
Commission sur la mise en valeur du territoire,
l'aménagement et le transport collectif